



La Sidra

DE LA SEMAINE

SOUCCOT

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Vivre dans un monde en pleine mutation

L'un des aspects peu connus en ce qui concerne la fête de Souccot est son lien profond avec l'eau.

Roch Hachana possède une prière toute particulière que l'on récite près d'un point d'eau (*Tachli'h*).

L'eau occupe une place importante lors de Yom Kippour. En effet, à l'époque du Temple, en ce jour saint, le Cohen s'immergeait cinq fois dans l'eau du Mikvé et de nos jours, nous nous purifions par l'eau avant le début de la fête.

Mais la fête de Souccot est encore plus profondément attachée à l'eau. Le Talmud nous enseigne que durant la fête de Souccot, le Tout-Puissant décide de la répartition de l'eau qu'Il donnera au monde. Le huitième jour de la fête, lors du commencement de la dernière partie de la liturgie, l'on prononce une prière bien particulière dans laquelle nous implorons D.ieu pour qu'Il nous donne la pluie et suffisamment d'eau. Et de fait, prier pour l'eau fera, à partir de ce moment, partie intégrante de chacune de nos prières et ce, jusqu'à Pessa'h.

A la suite du jugement pour l'eau, à Souccot, nous enseignes le Talmud (Roch Hachana 16a), le Peuple juif devait se livrer à une libation d'eau sur l'autel du Temple, chacun des jours de Souccot. L'eau était puisée à la source de Chiloa'h, à Jérusalem, la nuit précédente et cette cérémonie s'accomplissait dans d'extraordinaires exultations et allégresses. C'était l'occasion de célébrations, de danses et de chants qui duraient tout au long de chacune des nuits de Souccot. Cette cérémonie, appelée *Beth Hachoeva*, est qualifiée par le Talmud comme l'événement le plus joyeux ayant jamais existé : « Celui qui n'a pas connu la joie de *Beth Hachoeva* n'a jamais vu de joie véritable de toute sa vie ! »

Est-il possible que toutes ces manifestations festives soient suscitées par le jugement pour l'eau ? Et quelle est exactement la relation entre ce jugement et la fête de Souccot ?

Pour trouver la réponse à ces questions, observons la nature de l'eau.

L'eau présente une dichotomie intéressante. D'une part, elle est présente partout. Elle est dans pratiquement chacune de nos activités et nous ne pouvons survivre sans elle. Elle est essentielle à la vie. Et c'est pourquoi il est nécessaire qu'elle soit accessible à tout moment et partout où un être vivant peut se trouver. C'est donc la raison pour laquelle l'eau représente, par excellence, la stabilité et la permanence.

Suite en page 2

Edito

Allégresse, quand tu nous tiens !

Après la solennité, presque l'austérité, de la première partie du mois de Tichri, après tous les efforts investis dans la spiritualité pure et exigeante de Roch Hachana et de Yom Kippour, voici que vient le temps de la joie. Et quelle joie, celle de Souccot et de Sim'hat Torah ! Ce deuxième versant du mois nous offre ainsi un privilège immense : parvenir aux sources de l'allégresse la plus authentique en vivant des fêtes à nulles autres pareilles. Alors qu'on s'engage dans cette période si grande et forte, ne convient-il pas de mettre cette joie en perspective ?

De fait sa puissance est immense. Elle a pour capacité de forcer les barrières, de briser les limites. Elle est comme un vent nouveau qui bouscule les habitudes et emporte sur ses ailes tous ceux qui veulent vivre plus pleinement. De fait, dans la Souccah, cette fragile demeure au toit de feuillage, nous ressentons comme l'accomplissement de la Volonté Divine nous entoure. Ne résidons-nous pas tout entier dans cet abri, solide parce que léger, puissant parce qu'éphémère ? N'y résidons-nous pas comme on le fait dans une fière demeure de pierre, simplement parce que D.ieu nous l'a ordonné et que, confiants en Sa fidélité, nous savons qu'Il nous garde et nous protège ? Durant la semaine de la fête, ne vivons-nous pas avec ces « invités » spirituels dont parle le Zohar, qui nous visitent jour après jour : Avraham, It'hak, Yaacov etc. ?

C'est alors que vient l'explosion, quand, prenant les rouleaux de la Torah, les serrant sur notre cœur comme on fait d'un objet précieux et aimé, nous en devenons les porteurs en dansant avec eux. Chacun devient alors comme un élément de la Torah, s'unissant à elle, ne constituant plus, en quelque sorte, qu'une seule entité avec elle. C'est ainsi un nouveau rapport qui s'établit. Il ne se fonde guère sur la réflexion préalable ; la Torah étant roulée, enveloppée dans son manteau, elle ne se prête pas à l'étude. Du reste, si c'était le cas, chacun en aurait une approche différente, adaptée à ce qu'il est et à ce qu'il sait. En ce jour, tout cela s'efface, c'est d'Infini qu'il est question. Et, dans cette absence de limites, chacun trouve, comme naturellement, sa place.

De tout cela, nous savons, dès à présent, que rien ne se terminera. Nous prendrons avec nous tout ce que nous vivons aujourd'hui. Pour une année bonne et douce.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE ET SORTIE DES 2 PREMIERS JOURS DE SOUCCOT

ÎLE-DE-FRANCE

1^{er} soir* : lundi 20 sept. : 19h 34

2^{ème} soir** : mardi 21 sept. : après 20h 35

Sortie : mercredi 22 sept. : 20h 36

1^{er} SOIR* / 2^{ème} SOIR**
APRÈS

Bordeaux 19.45 / 20.43

Deauville 19.43 / 20.45

Grenoble 19.20 / 20.18

Lille 19.32 / 20.34

1^{er} SOIR* / 2^{ème} SOIR**
APRÈS

Lyon 19.24 / 20.22

Marseille 19.21 / 20.18

Montpellier 19.27 / 20.24

Nancy 19.19 / 20.19

Nantes 19.49 / 20.49

1^{er} SOIR* / 2^{ème} SOIR**
APRÈS

Nice 19.13 / 20.10

Rouen 19.39 / 20.40

Strasbourg 19.13 / 20.13

Toulouse 19.37 / 20.34

A partir du dimanche 19 sept 2021 Pose des Téléphones : 6h 31 Heure limite du Chema : 10h 38 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du lundi 20 au mardi 21 sept. 2021

* Passé cet horaire, allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.. ** N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHEMINI ATSÉRET ET SIM'HAT TORAH (voir page 4)

Cependant, l'eau est une commodité temporaire et instable. Elle fuit toujours. La goutte d'eau qui coule à l'instant même dans la rivière disparaît à jamais dans un temps si rapide qu'il est insaisissable. « L'eau qui coule sous les ponts » ne revient jamais.

Il semble donc que l'eau nous adresse un message : malgré l'apparente consistance et l'omniprésence que nous manifestons, nous sommes également des êtres qui changeons et évoluons constamment, jamais tranquilles. Et malgré ces changements perpétuels, nous continuons à être bien là.

La célébration de la fête de Souccot présente également ce double aspect. D'un côté, la *Soucca* (cabane de Souccot) est désignée comme « un lieu de résidence ». La Torah commande au Peuple juif : « dans des cabanes, vous résiderez » (Lévitique 23 :42). Cette injonction consiste à se livrer à toutes nos activités de « résidence » dans la *Soucca*. Elle doit être le lieu où nous mangeons, étudions voire habitons constamment, pendant les sept jours de la semaine.

Mais par ailleurs, toute cette structure n'est construite que pour durer sept jours. Vivre quelque part, y résider pendant une semaine ne ressemble guère à s'y installer ! De surcroît, le toit de cette habitation dans laquelle nous demeurons, partie la plus importante de cet habitacle, est fait de branches détachées, de feuillages et de brindilles. Ce toit précaire nous rappelle constamment avec quelle facilité la *Soucca* peut s'affaisser et ce qu'il risque d'arriver si la pluie, qui semble souvent présente à cette occasion, venait à se frayer un joyeux chemin dans notre habitation sophistiquée !

Parmi les nombreux messages et enseignements de la fête des *Souccot*, il en est un qui évoque la dualité du changement permanent. Nous venons de vivre la période des fêtes, très solennelle et pleine

d'inspiration, un moment où chaque juif redécouvre souvent ou réintègre le phénomène le plus permanent qui soit : le lien le plus profond de son âme avec notre Père en-Haut. Ce même Père encourage Son peuple à, tout de suite et sans transition, résider pendant une semaine entière dans une structure matérielle des plus temporelles et à s'y engager dans les activités les plus matérielles comme manger, boire et s'y reposer.

Il apparaît alors que Souccot, c'est la vraie vie. Bouillonner dans la vie comme l'eau qui coule et ne jamais rester en place. Constamment bouger et changer avec consistance. Et c'est ainsi que nous nous réjouissons lorsque nous puisons de l'eau lors de cette fête. Quand l'eau coule à Souccot, la fête de notre joie, nous réalisons à quel point nous sommes heureux et bénis de pouvoir célébrer la vie avec du sens et de l'enthousiasme et ne jamais être prisonniers de ses hauts et de ses bas. Car, en dernier ressort, la vie est comparable à une grande roue : elle tourne. Parfois, la roue s'arrête de tourner mais elle ne reste jamais immobile longtemps. Ce qui arrive aujourd'hui ne sera plus d'actualité demain et ce qui surviendra demain durera plus ou moins longtemps mais jamais pour toujours. S'inquiéter du présent ne nous mène nulle part. Nous sommes au meilleur de nous-mêmes lorsque nous nous

rappelons de l'eau et de la cabane et comptons les bénédictions que nous possédons réellement. Concentrons-nous sur les bénédictions extraordinaires de la santé, des enfants, du toit qui est sur notre tête, des amis, de la communauté et de tout ce que nous possédons d'extraordinaire.

De plus, grâce à D.ieu, la roue est en train de se diriger vers le haut et de nous mener vers le prochain cycle de changement qui ne nous apportera que réjouissances et célébrations.

NOUVEAU !!!  ב"ה

GARAGE DIRECT AUTO
07 62 00 60 99

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

Véhicules
de courtoisie

CARROSSERIE
MECANIQUE

Gain de temps dans vos déplacements
et prise en charge rapide
assurée par envoi de photos

01 57 42 57 42 43 Chemin des Vignes
01 48 44 00 88 93000 Bobigny

Orpi

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
87 rue de Crimée – Paris 19^e

3 Agences à votre service
Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h **Tél : 01.42.00.02.02**
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 19 SEPTEMBRE – 13 TICHRI

Mitsva négative n° 181: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger une bête « Tréfa » c'est-à-dire une bête blessée, la chair d'un sacrifice qui a été déplacée de son lieu de consommation, et la chair d'un animal vivant..

Mitsva négative n° 182: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un membre détaché d'un animal vivant, c'est-à-dire de lui couper un membre alors qu'il est encore vivant, puis de manger ce membre.

Mitsva négative n° 184: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer du sang (des mammifères et des oiseaux).

Mitsva négative n° 185: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer certaines graisses des animaux purs.

Mitsva négative n° 183: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer le nerf sciatique.

• LUNDI 20 SEPTEMBRE – 14 TICHRI

Mitsva négative n° 187: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un mélange de viande et de lait.

Mitsva négative n° 186: C'est l'interdiction qui nous a été faite de cuire la viande dans le lait.

Mitsva négative n° 189: C'est l'interdiction qui nous a été faite

de manger du pain fait à partir de la nouvelle récolte de céréales avant la fin du jour du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 190 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des grains torréfiés de la nouvelle récolte avant la fin de la journée du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 191: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des épis grillés de la nouvelle récolte avant la date précitée.

Mitsva négative n° 192: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la « Orla » (les fruits des arbres durant les trois premières années).

• MARDI 21 SEPTEMBRE – 15 TICHRI

Mitsva négative n° 193: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les produits hétérogènes de la vigne.

Mitsva négative n° 153: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer un « Tével », c'est-à-dire un produit dont ni la « Terouma » ni les dîmes n'ont été prélevées.

Mitsva négative n° 194: C'est l'interdiction qui nous a été faite de boire du vin qui a été offert à une idole.

Mitsva positive n° 146: Il s'agit du commandement nous interdisant d'égorger une bête avant de la consommer (il s'agit de la Che'hita).

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LA JOIE QUI SAUVE

Le chauffeur du camion n'en crut pas ses yeux : la porte du kolkhoze était fermée. Une vilaine pancarte en carton affichait : « A l'occasion d'une fête familiale, l'entrepôt sera fermé depuis aujourd'hui mercredi 13 heures jusqu'à dimanche 7 heures ».

Le chauffeur ne cacha pas sa colère : « On n'a jamais vu cela ! Jamais un kolkhoze ne s'est permis de prendre ainsi quatre jours de vacances dans notre glorieuse patrie soviétique pour une « fête familiale » ! Et que va-t-il se passer avec la récolte de raisins que je dois décharger de mon camion ? Il est impossible de les rapporter dans les vignobles ou de les laisser dans le camion par cette chaleur ! ».

Il descendit de son véhicule, s'approcha de la porte et jeta un coup d'œil à l'intérieur du village communautaire, fleuron de l'idéologie communiste, supposé fonctionner à merveille selon les directives du Parti. Mais il n'y avait personne à qui s'adresser, pas le moindre petit fonctionnaire, pas une seule « babouchka » qui aurait pu le renseigner... Que faire ? C'est vrai qu'il était aussi fautif puisqu'il était en retard mais il fallait prendre une décision !

De fait, il s'aperçut que la porte n'était pas vraiment fermée : il l'ouvrit, remonta dans son camion et pénétra dans la cour. Puis il déchargea toutes les caisses devant la porte de l'entrepôt : maintenant, la faute incomberait au camarade 'Hodaïtov, directeur du kolkhoze !

Le lendemain, il se rendit au bureau chargé de la surveillance des kolkhozes à Samarkand et raconta ce qui s'était passé. Le directeur ne cacha pas sa colère – surtout qu'il n'avait jamais apprécié le camarade Raphaël 'Hodaïtov, ce Juif fanatique attaché à ses traditions : il tenait là une occasion en or de lui nuire et de l'évincer.

- Camarade chauffeur, ta fidélité au parti sera récompensée ! assura-t-il en se frottant les mains. Dès demain matin, j'enverrai un contrôleur vérifier ce qu'il est advenu de la récolte de raisins et,

s'il y a eu sabotage de notre glorieuse production, je saurais comment sévir !

Le chauffeur poussa un double soupir de soulagement : il ne serait pas puni pour son retard et, de plus, ce serait les Juifs du kolkhoze qui subiraient les foudres de l'administration soviétique. Après le départ du chauffeur, le directeur se souvint qu'il avait déjà entendu plusieurs plaintes de fonctionnaires qui s'étaient heurtés à des fermetures des entreprises du kolkhoze – curieusement à chaque fois, cela correspondant aux dates des grandes fêtes juives... Cette fois-ci, c'en était une de trop !

Le lendemain, un inspecteur zélé arriva devant les portes du kolkhoze et aperçut lui aussi la pancarte. La cour était vide – à part les caisses de raisins qui commençaient à pourrir... Un véritable scandale ! Que se passait-il ici ?

Il avança et perçut des chants joyeux. Oui, on chantait en frappant des mains, en riant et en dansant... Il ouvrit la porte : tous les « travailleurs » étaient réunis, non pour prendre des initiatives concernant la bonne marche de la ferme mais pour chanter et danser avec des Sifré Torah ! Il serra les dents en maîtrisant sa colère : maintenant les pièces du puzzle se mettaient en ordre : ces fainéants fanatiques qui refusaient de comprendre « la lumière de la civilisation communiste » avaient de plus l'audace de fêter Sim'hat Torah et de ne pas travailler !

Il se dirigea d'un pas décidé vers l'estrade et frappa plusieurs coups sur la table pour attirer l'attention de ces « parasites » qui, au début, n'y prêtèrent aucune attention mais soudain, s'arrêtèrent, angoissés !

- Où est le directeur du kolkhoze ? aboya l'inspecteur.

- Bienvenue, s'écria Raphaël 'Hodaïtov. Comme nous sommes heureux que tu sois venu prendre part à la joie de la Torah !

- Euh... balbutia l'inspecteur

- N'est-ce pas que tu es juif comme nous ? continua Raphaël. Aujourd'hui, c'est Sim'hat Torah ! Laisse tomber toutes ces bêtises et viens prendre part à la joie de la Torah avec nous !

On apporta une bouteille de vodka et la tension disparut. L'inspecteur se laissa entraîner dans l'ambiance joyeuse, avala un verre puis un deuxième sans oublier de

goûter aux cornichons et aux biscuits. Avec le troisième verre, il avait déjà oublié le but de sa « visite » et il s'endormit sur un banc. La fête continua jusque tard dans la soirée.

Le soleil se leva sur Samarkand. L'inspecteur se réveilla et, tant bien que mal, se rendit au bureau.

Raphaël aussi s'était mis très tôt au travail, c'est-à-dire s'était préparé pour la

suite des événements. Il fallait agir vite et avec sagesse.

A cette époque, la ville de Samarkand manquait cruellement de pneus pour équiper ses camions - ce qui causait beaucoup de retard dans les livraisons de matières premières nécessaires pour faire tourner les usines alentour. Raphaël se rendit dans la capitale régionale, Tachkent et, avec l'aide d'un colonel qu'il connaissait bien, réussit à acheter une grande quantité de pneus qu'il déposa devant l'usine qui avait été condamnée au chômage à cause de ce petit détail de logistique. Le directeur de l'usine était plus que soulagé, il était vraiment émerveillé et ne tarit pas d'éloges sur la fidélité de Raphaël aux idéaux révolutionnaires de la mère patrie : il le bénit jusqu'à la dixième génération et écrivit bien volontiers une lettre de reconnaissance envers Raphaël, le bienfaiteur des prolétaires qui s'était plié en quatre pour résoudre le problème de manque de pneus. De là, Raphaël rentra chez lui où l'attendait comme il s'en doutait, une convocation auprès du directeur des kolkhozes de la région. Là, on l'abreuva d'injures pour avoir cessé tout travail pendant quatre jours sous prétexte de « fête familiale » - en fait, à cause du Chabbat et de la fête de Sim'hat Torah. Mais il ne se laissa pas impressionner et, outré, répliqua :

- N'avez-vous pas honte d'attaquer ainsi un fidèle serviteur de la cause prolétarienne ? Personne à part moi n'a levé le petit doigt pour pallier au manque de pneus de l'usine : savez-vous que, grâce à moi, toute l'usine a pu se remettre en marche car je me suis levé très tôt pour chercher des pneus jusqu'à Tachkent ? Et voici vos remerciements pour ma loyauté envers les travailleurs ?

Il brandit alors la lettre que lui avait remise le directeur de l'usine, une lettre remplie de compliments admiratifs.

Penaud, le directeur des kolkhozes reconnut :

- A partir de maintenant, que personne n'ose exprimer des plaintes sur le fonctionnement du kolkhoze fidèlement administré par le camarade Raphaël 'Hodaïtov !

Si'hat Hachavoua N° 1711

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H GRANDEUR ET HUMILITÉ

Le Talmud (traité Sanhédrin 98a) enseigne que Machia'h pourra venir de deux façons : « sur les nuages du ciel » ou « pauvre et montant un âne ». Ces deux opinions ne sont pas la marque d'une quelconque opposition entre les Sages. En effet, Machia'h possédera la grandeur et la force portées à leur point ultime, ce qu'évoque l'image d'une venue « sur les nuages du ciel ». Cependant, en même temps, il sera d'une humilité absolue tel « un pauvre montant un âne ».

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch Chabbat Parchat Kedochim 5744) H.N.



NOUVEAU !! LEADER CASH GAGNY

Le supermarché Cacher des familles du 93

- Un très large choix de produits cachers et du quotidien
- Prix attractifs, défaits toute concurrence
- 30 minutes de stationnement offertes à proximité*
- * Ticket gratuit à l'horodateur les 30 premières min. / gratuit entre 12h et 14h
- Places de stationnement disponibles devant le magasin
- Service livraison - Equipe chaleureuse et dynamique

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat
71, Avenue Henri Barbusse - 93220 Gagny**

La Hala'ha

DE LA SEMAINE

QUE FAIT-ON À SOUCCOT ?

« Dans des Souccot, vous habiterez durant sept jours... afin que vos générations sachent que c'est dans des Souccot que J'ai fait habiter les enfants d'Israël lorsque Je les ai fait sortir du pays d'Égypte ».

Chaque Juif prend ses repas dans une Souccah, une cabane recouverte de branchages depuis lundi soir 20 septembre 2021 jusqu'à Chemini Atséret inclus, c'est-à-dire mardi après-midi 28 septembre. On essaiera d'habituer les petits garçons à prendre aussi leur repas dans la Souccah. Les femmes ne sont pas astreintes à ce commandement. Il est recommandé d'avoir des invités dans la Souccah.

Avant d'y manger du pain ou du gâteau, ou d'y boire du vin, on dira la bénédiction adéquate suivie de la bénédiction : « **Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Léchéve Bassouccah** » - « Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de résider dans la Souccah ».

► **Lundi soir 20 septembre**, après avoir mis quelques pièces à la Tsedaka (charité), à **19h34** (en Ile-de-France), les femmes mariées allument au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) ainsi qu'une bougie de 48 heures en récitant les bénédictions suivantes :

1) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov » - « Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière du jour de fête ».

2) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé » - « Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a fait vivre et exister et parvenir à cet instant ».

► **Mardi soir 21 septembre, après 20h 35** (en Ile-de-France) elles allument les bougies à partir de la bougie de 48 heures allumée avant la fête avec les mêmes bénédictions que la veille.

► **Mercredi soir 22 septembre**, la fête se termine à **20h 36** (en Ile-de-France) et on récite la Havdala dans la Souccah (sans bougie et sans épices odorantes).

A partir de mardi matin 21 septembre et jusqu'au lundi 27 septembre inclus (sauf Chabbat 25 septembre), on récite chaque jour la bénédiction sur les « quatre espèces » (cédrat, branche de palmier, feuilles de myrte et feuilles de saule) :

1) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al Netilat Loulav » - « Béni sois-

Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de prendre le Loulav ».

La première fois, on ajoute : **2) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé »**.

► **Dimanche soir 26 septembre**, c'est **Hochaana Rabba** - les hommes restent réveillés toute la nuit, lisent le livre de Devarim (Deutéronome) puis le livre de Tehilim (Psaumes). Dans certaines communautés, on mange dans la Souccah des pommes rouges trempées dans le miel.

Lundi matin 27 septembre, Hochaana Rabba, la prière est particulièrement longue. On encercle sept fois la « Bimah » au centre de la synagogue puis on frappe cinq fois le bouquet de 5 « Hohanot » (branches de saule) par terre comme l'ont enseigné les Prophètes.

► **Lundi soir 27 septembre, Chemini Atséret**. Après avoir mis quelques pièces à la Tsedaka (charité), à **19h19** (en Ile-de-France), les femmes mariées allument au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) plus une bougie de 48 heures en récitant les bénédictions suivantes :

1) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov »

2) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé »

On mange dans la Souccah, mais sans la bénédiction de la Souccah.

Mardi matin 28 septembre, on récite la prière de **Yizkor** à la mémoire des parents disparus ainsi que la prière pour la pluie.

On mange dans la Souccah sans bénédiction.

► **Mardi soir 28 septembre, c'est Sim'hat Torah. Après 20h 20** (en Ile-de-France), les femmes mariées allument à partir de la bougie de 48h au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) en récitant les bénédictions suivantes :

1) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov »

2) « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé »

On danse joyeusement avec la Torah autour de la Bimah dans la synagogue. On ne mange plus dans la Souccah.

Tous les soirs de Souccot, on organise, si possible même dans la rue, une fête joyeuse : **Sim'hat Beth Hachoéva**.

► **Mercredi soir 29 septembre, après 20h 21** (en Ile-de-France), la fête se termine et on récite la Havdala sans bougie tressée et sans épices odorantes. **F.L.**

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

81 rue Jules Guesde – 92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Un large choix de produits et des prix très attractifs
- Grande surface de plus de 600 M²

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

NOUVEAU !!
Fromage et
Charcuterie
à la coupe



Maintien & Aide
à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Etude du **RAMBAM**

• MERCREDI 22 SEPTEMBRE – 16 TICHRI

Mitsva négative n° 101: Il nous est interdit d'abattre un animal et son petit le même jour.

• JEUDI 23 SEPTEMBRE – 17 TICHRI

Mitsva positive n° 147: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de couvrir le sang d'un volatile ou d'une bête sauvage lors de l'abattage.

• VENDREDI 24 SEPTEMBRE – 18 TICHRI

Mitsva négative n° 306: Il nous est interdit de prendre, en chassant, tous les occupants d'un nid d'oiseaux, c'est-à-dire la mère avec la couvée.

• SAMEDI 25 SEPTEMBRE – 19 TICHRI

Mitsva positive n° 148: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de renvoyer la mère lorsqu'on trouve un nid d'oiseaux afin de pouvoir prendre ses petits.

• DIMANCHE 26 SEPTEMBRE – 20 TICHRI

Mitsva négative n° 61: Il s'agit de l'interdiction qui nous a été faite de violer une « Chevouat Bitouï » (celui qui s'engage à faire ou à ne pas faire quelque chose par un serment et qui ne le respecte pas).

• LUNDI 27 SEPTEMBRE – 21 TICHRI

Mitsva négative n° 62: Il nous est interdit de faire un « Chevouat Chav » (un serment en vain).

• MARDI 28 SEPTEMBRE – 22 TICHRI

Mitsva négative n° 248: C'est l'interdiction qui nous a été faite de nier les dettes qui nous incombent et les dépôts qui nous ont été confiés.

Mitsva négative n° 249: C'est l'interdiction qui nous a été faite de nier mensongèrement, sous la foi du serment, une dette qui nous incombe.

• MERCREDI 29 SEPTEMBRE – 23 TICHRI

Mitsva positive n° 7: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de jurer uniquement par le nom de l'Eternel, lorsque nous en avons besoin, en vue d'accomplir un acte ou de nous en abstenir.

• JEUDI 30 SEPTEMBRE – 24 TICHRI

• VENDREDI 1^{er} OCTOBRE – 25 TICHRI

Mitsva positive n° 94: Il s'agit du commandement nous incombant d'accomplir toute chose à laquelle nous nous sommes engagés par la parole : serment, vœu, sacrifice et tout ce qui est analogue.

• SAMEDI 2 OCTOBRE – 26 TICHRI

Mitsva négative n° 157: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'enfreindre nos engagements oraux, même si nous ne les avons pas pris sous serment.

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

LE NUMERO

Service Porte à Porte
1 - 8 €
sur présentation de la Sidra

DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN
Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

ב"ה
LES MEILLEURES VIANDES GLATT CACHER
LIVRÉES CHEZ VOUS EN 48H
BŒUF • VEAU • AGNEAU • VOLAILLE

Micha food

www.michafood.com

WinENERGIE

WIN ENERGIE
mandataire / délégataire dans les C.E.E.
intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies
Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT
06.98.98.94.98
www.winenergie.fr

SOS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Portail & Porte de garage

Comme chaque année, le Beth Loubavitch est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

BÉNÉDICTIONS SUR LE LOULAV

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au 01 45 26 87 60 pour nous communiquer vos coordonnées

Notre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au
BETH LOUBAVITCH :
8 rue Lamartine - Paris 9^e ou 55 rue Petit - Paris 19^e
ou compléter notre formulaire en ligne sur loubavitch.fr/tsedaka

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT 'HOL HAMOED		ÎLE-DE-FRANCE			BORDEAUX			LYON			NICE		
		Entrée : 19h 26			Bordeaux	19.37	Lyon	19.16	Nice	19.06			
		Sortie : 20h 29			Deauville	19.35	Marseille	19.14	Rouen	19.31			
					Grenoble	19.12	Montpellier	19.20	Strasbourg	19.04			
					Lille	19.23	Nancy	19.10	Toulouse	19.29			
							Nantes	19.41					

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHEMINI ATSÉRET & SIM'HAT TORAH		ÎLE-DE-FRANCE			BORDEAUX			LYON			NICE		
		1 ^{er} soir* : lundi 27 sept. : 19h 19			Bordeaux	19.32 / 20.29	Lyon	19.10 / 20.08	Nice	19.01 / 19.57			
		2 ^{ème} soir** : mardi 28 sept. : après 20h 20			Deauville	19.28 / 20.29	Marseille	19.08 / 20.05	Rouen	19.24 / 20.25			
		Sortie : mercredi 29 sept. : 20h 21			Grenoble	19.06 / 20.04	Montpellier	19.14 / 20.11	Strasbourg	18.58 / 19.58			
					Lille	19.16 / 20.18	Nancy	19.04 / 20.04	Toulouse	19.24 / 20.21			
							Nantes	19.35 / 20.34					

* Passé cet horaire, allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.. ** N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT BERÉCHIT		ÎLE-DE-FRANCE			BORDEAUX			LYON			NICE		
		Entrée : 19h 11			Bordeaux	19.24	Lyon	19.02	Nice	18.53			
		Sortie : 20h 14			Deauville	19.20	Marseille	19.01	Rouen	19.15			
					Grenoble	18.59	Montpellier	19.07	Strasbourg	18.49			
					Lille	19.07	Nancy	18.56	Toulouse	19.17			
							Nantes	19.27					

SOUCCAH OUVERTE

ב"ה

BETH 'HABAD FLANDRE

59 ave. de Flandre - 75019 Paris
06 13 99 62 21

SOUCOT 5782 • 2021

POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION, VEUILLEZ S.V.P. APPELER AVANT VOTRE VENUE.

BETH 'HAYA MOUCHKA

49-51 rue Petit - 75019 Paris
06 61 36 89 70

75

75001
Hotel Normandy - 7 rue de l'échelle
Tél. 06 51 22 06 87

75003
57 rue Saintonge
Tél. 06 66 90 73 60

75005
9 rue Vauquelin
Tél. 06 09 21 15 85

75007
19 Passage Jean Nicot
Tél. 06 22 03 33 07

75009
8 rue Lamartine
Tél. 06 79 14 09 72

18 rue S. Lazare
Tél. 01 48 78 45 32

5 rue Saulnier

10 rue Cadet
Tél. 06 79 14 09 72

75010
8 rue Legouvé
Tél. 06 20 47 23 75

75011
5 rue l'Asile Popincourt
Tél. 06 65 01 18 20

7 rue de la Fontaine au Roi
(Yom Tov)
Tél. 06 10 96 30 84

75012
21 rue de la Gare de Reuilly
Tél. 06 61 10 62 10

75013
7 rue Fernand Vidal
Tél. 06 25 88 97 13

18 bd Vincent Auriol
(de 8h à 23h) - Tél. 06 63 02 54 30

1 Port de la Gare
de 8:00 à 00:00
(service restauration)
Tél. 06 50 08 48 86

75015
62 rue Sébastien Mercier
Tél. 01 45 75 39 66

75016
33 rue Greuze
'Hol Hamoed

75017
73 rue de Saussure
Tél. 06 50 07 33 09

75019
59 avenue de Flandre
Tél. 06 13 99 62 21

49-51 rue Petit
Tél. 06 61 36 89 70

53 rue Compans
Tél. 01 42 02 20 35

74, avenue Simon Bolivar
Tél. 06 60 07 26 65

75020
93 rue des Orteaux
(de 7h00 à 23h00)
Tél. 06 62 62 17 82

82 rue des Couronnes
Tél. 06 61 20 81 67

43 rue Pelleport
de 11h à 14h30 et de 19h30 à 21h

60

Lamorlaye
54 avenue de la libération
Tél. 06 45 48 64 33

77

Meaux
155 rue du Faubourg S. Nicolas
Tél. 06 64 66 93 74

Pontault Combault
55 avenue des Lilas
Tél. 01 60 29 50 17

78

La Celle S. Cloud
1 ave des Etangs
Tél. 07 86 26 96 61

Maisons Laffite
1 rue du Gros Murger
Tél. 06 64 38 03 96

Maurepas
5 avenue de Touraine
Tél. 06 19 83 96 28

Montigny le Bretonneux
96 bis rue du Fortin
Tél. 06 22 83 55 82

Poissy
12 rue Laurence Caroline
Tél. 06 60 93 52 04

S. Germain En Laye
8^{ème} avenue Carnot
(Entrée libre 24/24)
Tél. 06 17 25 52 79

Versailles
10 rue Albert Joly
Tél. 06 19 64 17 64

91

Athis Mons
28 rue J. P. Bénard
Tél. 06 29 50 13 44

Longjumeau
6 avenue du Général de Gaulle
Tél. 06 63 59 79 27

Massy
56 rue de Longjumeau
Tél. 06 98 89 01 62

Palaiseau
3 rue Pasteur
Tél. 06 17 55 29 53

Saclay
40 rue Alphonse Daudet
Tél. 06 65 96 26 26

Savigny sur Orge
125 avenue Robert Leuthreau
Tél. 06 12 12 22 46

S. Geneviève des Bois
18 allée Iéo ferré
(24/24 code 1326B)

Vigneux sur Seine
13 rue Gabriel Péri
Tél. 06 61 93 00 61

92

Antony
Tél. 06 46 39 87 85

Asnières-sur-seine
Place de la Mairie
Tél. 06 30 46 94 05

Boulogne
1 rue des Longs Prés
Tél. 06 20 44 07 63

Clichy
26 rue Mozart - (24h/24h)
Tél. 06 49 54 35 66

Courbevoie
17 rue Victor Hugo
Tél. 06 26 41 61 06

Fontenay aux Roses
17 avenue Paul Langevin
Tél. 06 65 96 26 26

La Défense 8
59 Jardins Boieldieu
Tél. 06 23 28 96 73

La Garenne Colombes
56 rue de l'Aigle
Tél. 06 68 45 51 11

Levallois
Quais de Seine - Stade de Volley
au bout de la rue Ed. Vaillant
Tél. 06 28 30 57 83

Meudon la Foret
1 Allée Mozart
Tél. 06 99 16 75 67

Montrouge
4 rue René Barthélémy (en semaine)
Tél. 06 14 25 67 81

Nanterre
13 rue Castel Marly
(Heure repas)
Tél. 07 60 39 50 42

Neuilly sur Seine
12 rue Ancelle
Tél. 07 67 35 46 14

Puteaux
18 rue Roque de Fillol
Tél. 06 23 28 96 73

Rueil Malmaison
6 rue René Cassin
Tél. 06 76 06 93 54

S. Cloud - Garches
Tél. 06 12 26 57 69

Sceaux
28 avenue Georges Clemenceau
Tél. 06 65 96 26 26

Sèvres
1 Grande rue
Tél. 06 13 87 11 97

Suresnes
54 rue Gardinat Lapostol
Tél. 06 26 68 42 58

93

Aubervilliers
17 rue du Clos Bénard
Tél. 06 64 39 50 63

Aulnay sous Bois
10 rue de l'Épargne
Tél. 06 58 47 92 99

Bagnolet
72 rue Hoche
Tél. 06 60 15 67 29

Epinay Sur Seine
26 bis rue d'Ormesson
Tél. 06 11 42 15 33

Le Pré-S.-Gervais
32 Rue de Stalingrad
Tél. 06 34 90 11 44

Neuilly-Plaisance
35 avenue Danielle Casanova
Tél. 06 59 11 24 81

Noisy le Grand
81 boulevard Paul Pambrun
Tél. 06 49 83 18 45

Pierrefitte
47 boulevard Pasteur
Tél. 06 25 49 89 45

Romainville
18 rue Alexandre Dumas
Tél. 06 13 03 03 59

Rosny sous Bois
62 rue Lavoisier
Tél. 06 59 11 24 81

S. Ouen
7 rue Jules Guesde
Tél. 06 13 03 03 59

Villepinte
1 place Condorcet
Tél. 06 63 65 33 45

94

Arcueil
30 rue Marius barbieri
Tél. 06 58 04 67 06

Alfortville
1 rue Blanche
Tél. 06 16 50 50 17

Bonneuil sur Marne
57 rue Georges Ferrand
Tél. 06 65 73 41 30

Bry sur Marne
94 r. de la République -
(de 10h à 22h)
Tél. 06 20 69 24 72

Choisy le Roi
57 avenue de la République
Tél. 06 09 20 50 46

Créteil
21 rue des Refugnicks
Tél. 06 60 49 25 11

Fontenay sous Bois
90 boulevard de Verdun
Tél. 07 55 77 07 77

Ivry sur Seine
Tél. 06 21 22 54 00

Joinville le Pont
8 avenue Charles Floquet
(Yom Tov)
Tél. 07 83 73 74 46

Kremlin Bicêtre
41 Avenue Kennedy
Tél. 06 27 64 84 57

Limel Brévannes
20 avenue de la Sablière
Tél. 06 98 06 70 70

Maisons Alfort
52 rue Raspail
92/94 rue Victor Hugo
Tél. 06 09 30 63 48

Mandres les Roses
5 allée Lady Sylvia
Tél. 06 61 07 51 42

Nogent sur Marne
5 avenue Victor Hugo
Tél. 06 49 40 08 76

S. Maur des Fossés
36 avenue du Midi
Tél. 01 55 97 22 22

Villeneuve S. Georges
3 rue Berthelot
Tél. 06 13 83 31 05

Villiers sur Marne
3 rue de la Fraternité
Tél. 01 49 30 89 66

95

Argenteuil
23 rue de l'Asperge
Tél. 06 99 23 55 07

Cergy Pontoise
9 Rue du Printemps
Tél. 06 10 25 15 28

Domont
42 avenue Aristide Briand
Tél. 06 24 17 81 00

Ermont
44 rue de stalingrad
Tél. 06 19 67 74 76

Groslay
10 ruelle des Jardins
Tél. 06 12 83 38 48

S. Brice
3 Rue Brieuse
Tél. 06 61 99 59 74

S. Gratien
99 rue d'Eaubonne
Tél. 06 13 74 64 82

Villiers le Bel
7 rue Louise Michel
Tél. 06 41 32 08 78

Sarcelles
45 ave du 8 mai 1945
'Hol Hamoed -
(de 8h30 à 22h)
Tél. 06 62 86 97 70

Sarcelles Village
24 rue Théodore Bullier
Tél. 01 75 83 48 52

Soisy sous Montmorency
7 ave du Général de Gaulle
Tél. 06 50 05 77 74



BETH LOUBAVITCH - PARIS IDF
8, rue Lamartine - 75009 Paris
Tel : 01 45 26 87 60 • chabad@loubavitch.fr
www.loubavitch.fr



Mesures barrières respectées

פסוקת תשובו שבעת ימים